



RÈGLEMENT 594-2024

Décrétant une dépense et autorisant un emprunt de 315 000 \$
pour des travaux sur le réseau pluvial de plusieurs chemins

ATTENDU QUE le conseil municipal de la Ville de Saint-Sauveur désire faire réaliser des travaux de réfection d'égout, d'émissaire et d'axe de drainage sur le réseau pluvial de différentes sections;

ATTENDU QUE la Ville n'a pas les disponibilités financières pour payer ces travaux et, à cet égard, prévoit dépenser et emprunter jusqu'à un maximum de 315 000 \$;

ATTENDU QU'un avis de motion du présent règlement a été donné à la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 19 février 2024 et que le projet de règlement a été déposé à cette même séance;

EN CONSÉQUENCE

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le règlement suivant soit adopté.

1. AUTORISATION DE TRAVAUX

Le conseil est autorisé à réaliser des travaux de réfection d'une conduite d'égout sur la rue Viviane, du remplacement des conduites et de la configuration de l'émissaire pluvial sur le chemin Legault et de la modification du drainage au rond-point du chemin du Vieux-Puits et de la montée Saint-Elmire, incluant le coût des travaux, certains honoraires pour les services professionnels (contrôle qualitatif), les frais inhérents, les imprévus et les taxes.

Le tout, selon les estimations proposées par monsieur Anthony Reid, chargé de projet au Service du génie de la Ville de Saint-Sauveur, datées du 26 janvier 2024, lesquelles font parties intégrantes du présent règlement comme étant les annexes A-1, A-2 et A-3.

2. DÉPENSE

Le conseil est autorisé à dépenser une somme de 315 000 \$ pour les fins du présent règlement.

3. EMPRUNT ET TERME

Aux fins d'acquitter les dépenses prévues par le présent règlement, le conseil est autorisé à emprunter un montant 315 000 \$ sur une période de 20 ans.

4. BASSIN DE TAXATION - ENSEMBLE

Le conseil est autorisé à affecter annuellement, durant le terme de l'emprunt, une portion des revenus généraux de la municipalité pour pourvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de l'emprunt, conformément à l'article 547 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, c. C-19).

5. AFECTATION

S'il advient que le montant d'une affectation autorisée par le présent règlement est plus élevé que le montant effectivement dépensé en rapport avec cette affectation, le conseil est autorisé à faire emploi de cet excédent pour payer toute autre dépense décrétée par le présent règlement et pour laquelle l'affectation s'avérerait insuffisante.

6. APPROPRIATION DE CONTRIBUTION OU DE SUBVENTION

Le conseil affecte, à la réduction de l'emprunt décrété par le présent règlement, toute contribution ou subvention pouvant lui être versée pour le paiement d'une partie ou de la totalité de la dépense décrétée par le présent règlement.

Le conseil affecte également, au paiement d'une partie ou de la totalité du service de dette, toute subvention payable sur plusieurs années. Le terme de remboursement de l'emprunt correspondant au montant de la subvention, sera ajusté automatiquement à la période fixée pour le versement de la subvention.

7. ENTRÉE EN VIGUEUR

Le présent règlement entre en vigueur conformément aux dispositions de la Loi.

ADOPTÉ À LA SÉANCE ORDINAIRE DU 19 FÉVRIER 2024

Yan Senneville
Greffier – Directeur du Service
juridique, greffe et vie démocratique

Jacques Gariépy
Maire



Service du Génie

1 place de la Mairie, (450)227-0000
Poste 2600 genie@vss.ca

ESTIMATION BUDGÉTAIRE

Projet: Remplacement d'une section d'égout pluvial sur Viviane
Description: Conduite TTOG 900mm à remplacer par une conduite de 900mm en TBA et ajout d'un regard M-2100
Date: 2024-01-26
Par: A.Reid

Dernière mise à jour du formulaire: 2023-09-25 (A.Reid)

Item	Description du travail	Unité	Quantité	Prix unitaire	Montant
C	Égout pluvial				
3.8	inclus accessoires, excavation, membrane, remblayage, transport, enlèvement de la conduite existante et disposition	m. lin	27	1 100.00 \$	29 700.00 \$
3.10	Regard d'égout circulaire en béton 2100, 3 sorties	unité	1	12 500.00 \$	12 500.00 \$
3.11	Puisard circulaire en béton 610mm Avec cadre ajusteur et grille anti-vélo	unité	1	4 000.00 \$	4 000.00 \$
3.13	Raccordement à une conduite existante inclus accessoires et matériel d'enrobage	Unité	3	3 200.00 \$	9 600.00 \$
Sous-total égout pluvial:					56 775.00 \$
F	Travaux de voirie				
6.9	Travaux de fondation - MG-56 inclut fourniture, mise en place et compaction	T.M.	60	45.00 \$	2 700.00 \$
6.10	Travaux de fondation - MG-20 inclut fourniture, mise en place et compaction	T.M.	60	45.00 \$	2 700.00 \$
Sous-total travaux de voirie:					5 400.00 \$
G	Travaux de pavage				
7.1	Mise en forme de la fondation supérieure avant pavage	m ²	70	40.00 \$	2 800.00 \$
7.6	Pavage (70mm EB-14, Taux pose 160 kg/m ²)	T.M.	15	325.00 \$	4 875.00 \$
Sous-total travaux de pavage:					7 675.00 \$
H	Travaux de terrassement				
8.2	Terre végétale 150mm	m ²	100	15.00 \$	1 500.00 \$
8.4	Ensemencement hydraulique	m ²	100	10.00 \$	1 000.00 \$
Sous-total travaux de terrassement:					2 500.00 \$
I	Travaux de préparation et organisation				
9.1	Mobilisation en chantier	Global	1	2 000.00 \$	2 000.00 \$
9.2	Signalisation et maintien de la circulation	Global	1	500.00 \$	500.00 \$
9.3	Travaux de pompage et dérivation	Global	1	7 500.00 \$	7 500.00 \$
Sous-total travaux de préparation et organisation:					10 000.00 \$

Résumé

C	Égout pluvial				56 775.00 \$
F	Travaux de voirie				5 400.00 \$
G	Travaux de pavage				7 675.00 \$
H	Travaux de terrassement				2 500.00 \$
I	Travaux de préparation et organisation				10 000.00 \$
	Sous-total 1				82 350.00 \$



Service du Génie

1 place de la Mairie, (450)227-0000
Poste 2600 genie@vss.ca

ESTIMATION BUDGÉTAIRE

Projet: Remplacement d'une section d'égout pluvial sur Viviane
Description: Conduite TTOG 900mm à remplacer par une conduite de 900mm
en TBA et ajout d'un regard M-2100
Date: 2024-01-26
Par: A.Reid

Dernière mise à jour du formulaire: 2023-09-25 (A.Reid)

Item	Description du travail	Unité	Quantité	Prix unitaire	Montant
	Imprévu (5%)				4 117.50 \$
	Sous-total 2				86 467.50 \$
	Ingénierie, arpentage, autorisation environnementale, surveillance, contrôle qualité, financement (5%)				4 323.38 \$
	Financement (5%)				4 323.38 \$
	Sous-total 3				95 114.25 \$
	Taxes nettes				4 743.82 \$
	Total				100 000.00 \$

Préparé par :

Anthony Reid
Anthony Reid, Chargé de projet

2024-01-26



ESTIMATION BUDGÉTAIRE

Nom du projet: Correction de l'émissaire pluvial du chemin Legault
et du chemin Sinclair

Description: Remplacement des conduites et de la configuration de l'émissaire
pluvial incluant la construction d'un fossé empierrée et la correction
de l'érosion à l'émissaire

Date: 2024-01-26

Par: A.Reid

Dernière mise à jour du formulaire: 2023-09-25 (A.Reid)

Item	Description du travail	Unité	Quantité	Prix unitaire	Montant
F	Travaux de voirie				
6.4	Enlèvement du pavage existant	m ²	275	12.00 \$	3 300.00 \$
6.5	Déblai 2ème classe Excavation et disposition	m ³	45	65.00 \$	2 925.00 \$
6.10	Travaux de fondation - MG-20 inclut fourniture, mise en place et compaction	T.M.	100	45.00 \$	4 500.00 \$
6.12	Fossé (à aménager)	m. lin	100	55.00 \$	5 500.00 \$
6.13	Ponceau (375mm PEHD)	m. lin	8	375.00 \$	3 000.00 \$
6.14	Ponceau (450mm PEHD)	m. lin	15	425.00 \$	6 375.00 \$
6.15	Ponceau (600mm PEHD)	m. lin	26	750.00 \$	19 500.00 \$
6.18	Enrochement des fossés (5-10% pente) (Pierre 100-200)	m ²	250	35.00 \$	8 750.00 \$
Sous-total travaux de voirie:					53 850.00 \$
G	Travaux de pavage				
7.1	Mise en forme de la fondation supérieure avant pavage	m ²	275	12.00 \$	3 300.00 \$
7.6	Pavage (70mm EB-14, Taux pose 160 kg/m ²)	T.M.	50	155.00 \$	7 750.00 \$
7.7	Dalot couche unique EB-14	m. lin	2	100.00 \$	200.00 \$
7.8	Accotement en matériaux recyclé MR-7 (m.lin.)	T.M.	10	60.00 \$	600.00 \$
7.9	Réaménagement des entrées en pierre concassée MG-20	m ²	10	25.00 \$	250.00 \$
Sous-total travaux de pavage:					12 100.00 \$
H	Travaux de terrassement				
8.1	Déboisement	Heure	4	700.00 \$	2 800.00 \$
8.4	Ensemencement hydraulique	m ²	200	5.00 \$	1 000.00 \$
Sous-total travaux de terrassement:					3 800.00 \$
I	Travaux de préparation et organisation				
9.2	Signalisation et maintien de la circulation	Global	1	4 000.00 \$	4 000.00 \$
9.4	Protection de l'environnement	Global	1	1 200.00 \$	1 200.00 \$
9.7	Servitude	Global	1	4 000.00 \$	4 000.00 \$
Sous-total travaux de préparation et organisation:					9 200.00 \$

Résumé

F	Travaux de voirie				53 850.00 \$
G	Travaux de pavage				12 100.00 \$
H	Travaux de terrassement				3 800.00 \$
I	Travaux de préparation et organisation				9 200.00 \$



ESTIMATION BUDGÉTAIRE

Nom du projet: Correction de l'émissaire pluvial du chemin Legault
et du chemin Sinclair

Description: Remplacement des conduites et de la configuration de l'émissaire
pluvial incluant la construction d'un fossé empierrée et la correction
de l'érosion à l'émissaire

Date: 2024-01-26

Par: A.Reid

Dernière mise à jour du formulaire: 2023-09-25 (A.Reid)

Item	Description du travail	Unité	Quantité	Prix unitaire	Montant
	Sous-total 1				78 950.00 \$
	Imprévis (5%)				3 947.50 \$
	Sous-total 2				82 897.50 \$
	Ingénierie, arpentage, autorisation environnementale, surveillance, contrôle qualité(5%)				4 144.88 \$
	Financement (5%)				4 144.88 \$
	Sous-total 3				91 187.25 \$
	Taxes nettes				4 547.96 \$
	Total				95 000.00 \$

Préparé par :

Anthony Reid
Anthony Reid, Chargé de projet

2024-01-26



ESTIMATION BUDGÉTAIRE

Projet: **Modification du drainage au rond-point du chemin du Vieux-Puits**
Description: **Construction d'un fossé en servitude entre le chemin du Vieux-Puits et la montée Saint-Elmire**
Date: **2024-01-26**
Par: **A.Reid**

Dernière mise à jour du formulaire: 2023-06-06

Item	Description du travail	Unité	Quantité	Prix unitaire	Montant
F	Travaux de voirie				
6.12	Fossé (à aménager)	m. lin	102	200.00 \$	20 400.00 \$
6.13	Fossé en béton à démolir et à reprofiler	m. lin	55	110.00 \$	6 050.00 \$
6.13	Ponceau transversal (375mm PEHD)	m. lin	30	295.00 \$	8 850.00 \$
6.18	Enrochement des fossés (5-10% pente) (Pierre 100-200)	m. lin.	157	100.00 \$	15 700.00 \$
Sous-total travaux de voirie:					51 000.00 \$
G	Travaux de pavage				
7.10	Réaménagement des entrées pavées (55mm) Inklus 150mm de pierres concassées MG-20	m ²	40	70.00 \$	2 800.00 \$
Sous-total travaux de pavage:					2 800.00 \$
H	Travaux de terrassement				
8.1	Déboisement	Heure	20	600.00 \$	12 000.00 \$
8.2	Terre végétale 150mm d'épaisseur	m ²	220	10.00 \$	2 200.00 \$
8.4	Ensemencement hydraulique	m ²	220	7.00 \$	1 540.00 \$
Sous-total travaux de terrassement:					15 740.00 \$
I	Travaux de préparation et organisation				
9.1	Frais généraux et de préparation	Global	0	INLCUT	INCLUT
9.2	Signalisation et maintien de la circulation	Global	1	5 000.00 \$	5 000.00 \$
9.4	Protection de l'environnement	Global	1	591.09 \$	591.09 \$
9.7	Servitude	Global	1	15 000.00 \$	15 000.00 \$
Sous-total travaux de préparation et organisation:					20 591.09 \$

Résumé

F	Travaux de voirie				51 000.00 \$
G	Travaux de pavage				2 800.00 \$
H	Travaux de terrassement				15 740.00 \$
I	Travaux divers				20 591.09 \$
	Sous-total 1				90 131.09 \$
	Imprévus (10%)				9 013.11 \$
	Sous-total 2				99 144.20 \$
	Ingénierie, arpentage, autorisation environnementale, surveillance, contrôle qualité, financement (10%)				9 914.42 \$
	Financement (5%)				4 957.21 \$
	Sous-total 3				114 015.83 \$
	Taxes nettes				5 686.54 \$
	Total				120 000.00 \$



Service du Génie

1 place de la Mairie, (450)227-0000
poste 2600 genie@vss.ca

ESTIMATION BUDGÉTAIRE

Projet: Modification du drainage au rond-point du chemin du Vieux-Puits
Description: Construction d'un fossé en servitude entre le chemin du Vieux-Puits et la montée Saint-Elmire
Date: 2024-01-26
Par: A.Reid

Dernière mise à jour du formulaire: 2023-06-06

Item	Description du travail	Unité	Quantité	Prix unitaire	Montant
------	------------------------	-------	----------	---------------	---------

Préparé par :

Anthony Reid
Anthony Reid, Chargé de projet

2024-01-26



RÈGLEMENT 594-2024

CERTIFICAT D'ATTESTATION DES APPROBATIONS REQUISES

Conformément à l'article 357 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, c. C-19), le présent certificat atteste que le *Règlement 594-2024* a reçu toutes les approbations nécessaires à son entrée en vigueur, et ce, selon les dates suivantes :

Avis de motion :	19 février 2024
Dépôt du projet :	19 février 2024
Adoption :	xxx
Approbation des personnes habiles à voter :	xxx
Approbation du MAMH :	
Entrée en vigueur :	

EN FOI DE QUOI, ce certificat d'attestation des approbations requises est donné ce xxx 2024.

Yan Senneville
Greffier – Directeur du Service
juridique, greffe et vie démocratique

Jacques Gariépy
Maire